

Le marquis de Gléon fit ses preuves de noblesse le 15 juin 1761 devant M. de Beaujon, généalogiste des ordres du roi, pour être admis aux honneurs de la cour.

X. Joseph de Gléon, baron de Durban, vicomte de Perillos, qualifié comte de Durban, capit. au régt de Bourbon, ép. en 1731 Thérèse de Bon, fille de Xavier de Bon, conseiller d'État, premier président de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, dont il n'eut pas d'enfants.

264. GLÉON DE JONQUIÈRES.

Mêmes armes.

Voir le numéro précédent au IV^e degré.

V. Paul de Gléon, Sgr de Jonquières, ép. le 24 juin 1583 Marguerite de Graves, dame de Ferrals, dont il eut : 1. Guillaume, Sgr de Mourières, ép. le 27 janv. 1641 Constance de Pompadour ; 2. et

VI. François-Paul de Gléon, Sgr de Jonquières, ép. le 26 fév. 1642 Charlotte de Loubens, et il en eut : 1. Paul de Gléon, Sgr de Saint-Félix, de Jonquières et Preignan ; 2. Antoine, de la même famille que les Gléon ci-dessus : maintenus dans leur noblesse par jugement souverain du 17 juin 1669.

265. GONDAL.

I. Guillaume de Gondal, fut père de

II. Simon de Gondal, compris dans le rôle du ban et arrière-ban de 1513, ép. le 15 oct. 1539 Charlotte Valentin, et il en eut : 1. Guillaume qui suit ; 2. Antoine, qui a fait la Br. B.

III. Guillaume de Gondal, Sgr de Graniès, ép. Anne de Graves, dont il eut : 1. Gilles ; 2. et

IV. Henri de Gondal, Sgr de Graniès, fut père de

V. Jean de Gondal, Sgr de Graniès, D. de Narbonne, ép. le 28 oct. 1648 Charlotte la Raye, dont il eut : 1. Sébastien ; 2. Hyacinthe ; 3. Henri ; 4. Jean ; 5. Antoine : maintenus dans leur noblesse par jugement souverain du 16 déc. 1670.

Br. B. III. Antoine de Gondal, Sgr du Bousquet, maréchal de camp de l'armée commandée par Joyeuse 1586, fut père de

IV. David de Gondal, Sgr du Bousquet, ép. le 14 déc. 1603 Antoinette Mazaurans, dont il eut : 1. Antoine qui suit ; 2. Hercule.